



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-92975>

Département(s) de publication : **85**

Annonce n° **24-92975**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Vendée Eau (85)

Correspondant : Michel BOSSARD, Vice-Président de Vendée Eau

Adresse : Zac Bell 57 rue Paul Emile Victor, 85036 La Roche sur Yon

Coordonnées :

Téléphone : +33 251248101

Courriel : marches@vendee-eau.fr

Adresse internet : <http://www.vendee-eau.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux de gestion intégrée des eaux pluviales dans le cadre des contrats territoriaux Sèvre Nantaise, Lay Amont et Vie Jaunay

Section 3 - Caractéristiques du marché

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les travaux concerneront 21 collectivités (7 par an environ jusqu'en 2027).

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les modalités sont indiqués au règlement de consultation.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché sera conclu soit avec un opérateur économique présentant une candidature individuelle, soit avec un groupement d'opérateurs économiques. Dans ce dernier cas, l'acte d'engagement devra : - faire figurer l'ensemble des membres du groupement ainsi que son mandataire, la forme du groupement, et le cas échéant, la répartition des paiements (annexe 2 à l'acte d'engagement) ; - être signé soit par chacun des membres du groupement, soit par le mandataire du groupement dûment habilité par ses cotraitants. Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. Les entreprises ont la

possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements (cette possibilité n'est pas offerte au mandataire d'un groupement).

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Les justificatifs "candidature" à fournir sont indiqués au règlement de consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/09/2024 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24TX135

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : La remise du pli s'effectue obligatoirement par voie électronique (en application de l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique), sur la plateforme www.marches-securises.fr, (disponible depuis le site de Vendée Eau www.vendee-eau.fr, rubrique "Espace Marchés"), selon les dispositions indiquées ci-dessous. Une offre transmise sous format papier sera considérée comme irrégulière. Le candidat doit s'assurer de sa capacité à remettre sa candidature et son offre. Il est recommandé aux candidats d'anticiper les problèmes de connexion et d'interopérabilité des logiciels. Il est rappelé que c'est l'heure de réception du pli qui fait foi, et non l'heure de l'envoi.

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- **Lot(s) 1** - Secteur bassins versants Angle Guignard, Rochereau et Bultière

Etendue ou quantité : Montant maximum : 48 000 € HT sur la durée totale du marché

- **Lot(s) 2** - Secteur bassins versants Apremont et Jaunay

Etendue ou quantité : Montant maximum : 36 000 € HT sur la durée totale du marché

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le dossier de consultation est disponible gratuitement sous format électronique sur la plateforme www.marches-securises.fr (disponible depuis le site de Vendée Eau www.vendee-eau.fr, rubrique "Espace Marchés"). Les soumissionnaires sont fortement invités à s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. A défaut d'identification, et en cas de modification du dossier de consultation, l'offre ne prenant pas en compte les changements apportés en cours de consultation pourra être déclarée irrégulière.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/08/2024